

N°3 :

Les ateliers SCoT Post carbone

Lors du comité de pilotage du SCoT du 1er février 2013, les élus du bureau ont validé la mise en oeuvre de la démarche d'ateliers collaboratifs pour un SCoT Post carbone.

Pourquoi des ateliers collaboratifs ?

L'intention est de mettre en place **un espace de travail, de réflexion et de pratique dans le SCoT afin de développer une culture commune sur les enjeux Air Climat Énergie.**

L'application sur le territoire nécessite une implication de tous. C'est pourquoi il semble essentiel de mettre autour de la table élus, techniciens, Région, Etat et experts pour travailler sur les leviers à actionner afin d'atteindre les objectifs d'un territoire Post carbone.

Post carbone : c'est quoi ?

Il faut considérer qu'une ville ou un territoire **Post carbone** est un lieu qui va s'organiser pour s'**affranchir de ses dépendances aux énergies fossiles** et aux matériaux issus de la pétrochimie.

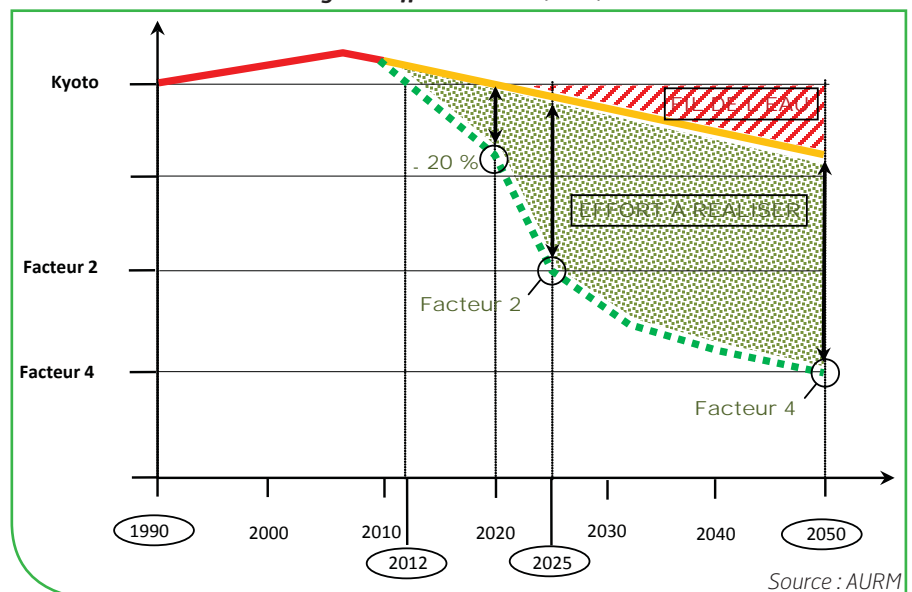
Facteur 4 : c'est quoi ?

En application du protocole de Kyoto (2003), l'Union Européenne s'est fixé comme objectif de **diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre** d'ici 2050 par rapport à celles de 1990.

Post carbone : de la prospective ... au SCoT

ou comment concevoir un SCoT à même de répondre aux enjeux internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dits « Facteur 4 ».

Évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire m2A



Un effort à réaliser encore conséquent d'ici 2050 pour atteindre le facteur 4

➔ Quels sont les leviers du SCoT pour répondre aux enjeux de réduction des GES ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à la fois une **démarche stratégique et un outil de planification juridique**. C'est un document d'urbanisme qui **détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace** et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

Il **définit notamment les conditions d'un développement urbain maîtrisé** (localisation du développement résidentiel, des zones d'emplois...). **La limitation de l'étalement urbain et la réduction de la consommation foncière sont au coeur des prérogatives du SCoT dans la perspective de construire un territoire plus contenu induisant moins de déplacements et produisant moins de GES.** Le SCoT peut également **intégrer un volet énergie et climat** et définir, via le relai des PLU, des secteurs dans lesquels l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est **conditionnée à des performances énergétiques et environnementales renforcées**. De cette manière, il permettra :

- de soutenir l'effort de réduction des GES
- de mettre en oeuvre une politique d'adaptation pour aider le territoire à affronter, dans les meilleures conditions, les impacts liés aux changements climatiques.



Premier atelier collaboratif : lancer la démarche, et mettre en commun des idées et connaissances

Un premier temps fût consacré à l'explication de la démarche et de ses attendus. Puis, à partir de la matrice élaborée en comité syndical, **les élus ont sélectionné les enjeux** qui selon eux permettront d'élaborer un SCOT Post Carbone.



Deuxième atelier collaboratif : identifier les leviers d'action

L'occasion d'un long travail sur **les variables à retenir** pour traduire chaque enjeu



Troisième atelier collaboratif: décliner les variables pour composer le scénario cadre Post carbone

Les élus ont fixé un **niveau d'exigence et d'intensité sur les variables** retenues.

Les objectifs de la démarche d'ateliers collaboratifs

S'exprimer et faire émerger des idées pour un territoire durable et efficient

La démarche s'inscrit dans un schéma différent de celui proposé habituellement. Elle consiste à **se fixer un cap, une ambition, puis à analyser la manière d'y parvenir, à résoudre les problèmes.**

Proposer un scénario post carbone " idéal ", base de travail pour construire le PADD du SCOT

Au terme des trois ateliers, **les élus et techniciens participant à la démarche ont posé les bases d'un scénario Post carbone**, d'un scénario idéal pour la révision du SCoT **qui servira à la définition et à l'écriture du projet d'aménagement et de développement durable**

En **partageant des idées, de la connaissance et de l'expérience, élus et techniciens ont proposé des pistes d'actions concrètes.** Les 3 ateliers post carbone ont permis d'évaluer le niveau d'ambition des élus pour, dans une prochaine étape, écrire le projet de territoire.

Trois ateliers pour construire un scénario post carbone

Atelier 1 : Mise en commun des connaissances et des idées

- Se poser les bonnes questions et avoir des éléments de connaissance sur les outils disponibles pour composer un scénario Post carbone
- Dégager des enjeux communs pour alimenter un projet Post carbone

Atelier 2 : Leviers d'action

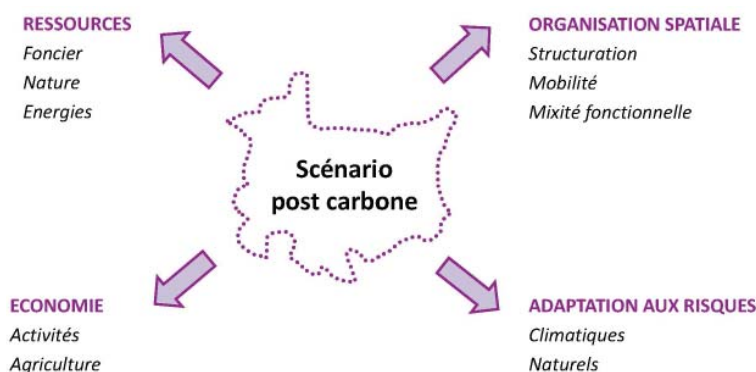
- Identification et validation des leviers d'actions retenus
- Expérimentation des leviers à travers différents scénarios

Atelier 3 : Composition du scénario Post carbone " idéal " pour le SCoT de la Région Mulhousienne

- Poser et nuancer les variables selon les différents degrés d'intensité possibles (options)

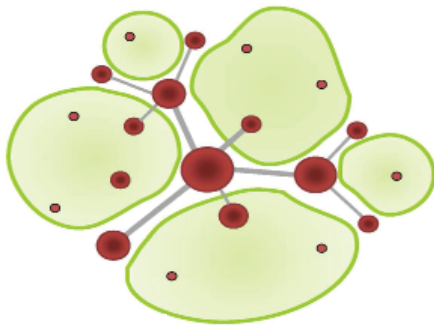
Quels résultats ?

Un scénario cadre autour de 4 champs d'actions et de 10 variables



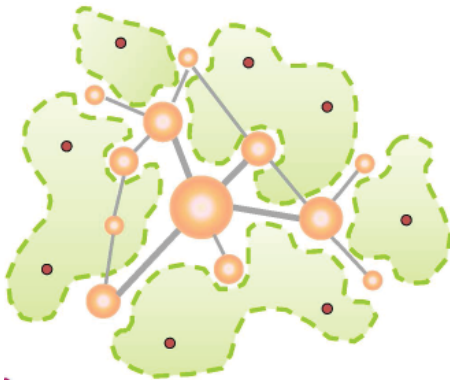
Transposés de l'étude prospective Mulhouse Post carbone, trois scénarios présentait les variables incontournables pour atteindre les objectifs. **Lors du dernier atelier, il a été demandé aux élus de choisir le degré d'intensité à donner à chaque variable pour construire le scénario idéal du SCoT.**

Les trois scénarios de base



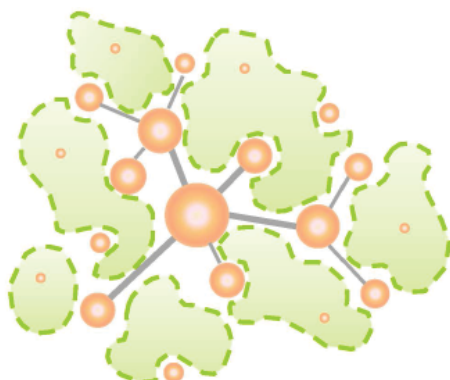
Un territoire contenu et productif

- Préservation totale des espaces naturels et agricoles
- Organisation urbaine et réseau transports collectifs optimisés
- Développement urbain endogène
- Développement économe en énergie
- Production agricole et énergétique au service du territoire



Un territoire en réseau et organisé

- Structuration urbaine forte
- Réseau transports collectifs renforcé
- Développement urbain compact des communes et développement endogène des autres communes
- Mixité fonctionnelle et proximité fortes



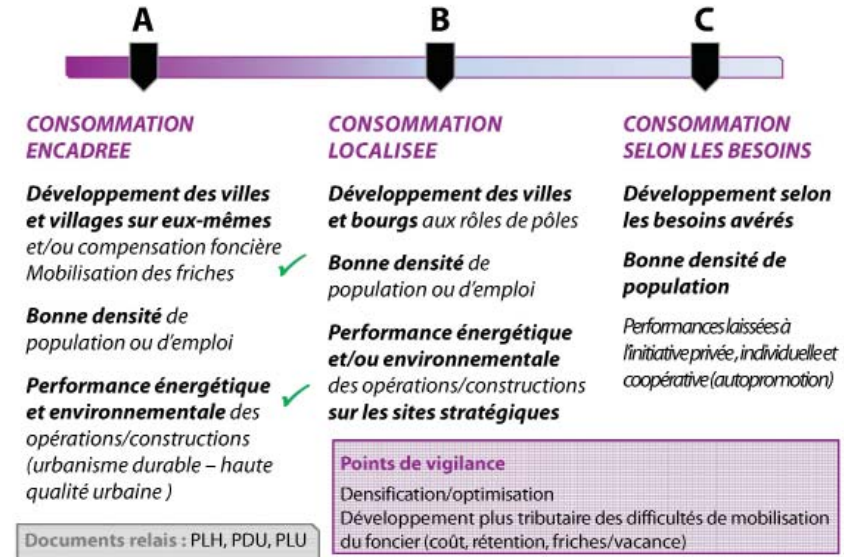
Un territoire de périurbains responsables

- Développement urbain général
- Développement fort des NTIC
- Economie solidaire, virtuelle et de proximité
- Mutualisation des services, des espaces et des déplacements
- Responsabilités et initiatives citoyennes favorisées

Les variables et niveaux d'ambition retenus

Chaque variable a été déclinée selon 2 ou 3 options renvoyant à des scénarios de base (cf. colonne ci-contre à gauche), telle que le montre la diapositive ci-dessous sur la variable « mieux consommer le foncier ».

RESSOURCES : mieux consommer le foncier



Ressources

- 1. Consommer moins de foncier : Réduire de 70 %**
 - Consommation encadrée et raisonnée.
 - Consommation ciblée sur les communes-pôles.
- 2. Mieux consommer le foncier : Consommation localisée**
 - Développer des villes et bourgs aux rôles de pôles.
 - Bonne densité de population ou d'emploi.
 - Performance énergétique et/ou environnementale des opérations/constructions sur les sites stratégiques.
 - Mobilisation des friches.
 - Performance énergétique et environnementale des opérations/constructions (urbanisme durable - haute qualité urbaine).
- 3. Rapport à la nature : Nature multiple**
 - Valorisation + liens avec les espaces agricoles et naturels environnants.
 - Nature périurbaine de proximité (agriculture, vergers, jardins).
 - Nature comme cadre de vie et qualité urbaine.
 - Renaturation temporaire ou définitive.
- 4. Production et économie d'énergie : Productivité énergétique**
 - Développement de toutes les énergies renouvelables au potentiel avéré (solaire, biomasse, géothermie, ...).
 - Développement/optimisation des réseaux de chaleurs et obligation de raccordement
 - Valorisation des déchets.
 - Performance énergétique de toutes les constructions neuves (passif, BEPOS).
 - Rénovation thermique progressive du parc existant.

Organisation spatiale

- 1. Structuration : Armature optimisée**
 - Maintien et amélioration de l'armature urbaine actuelle.
 - Priorité à la densification sur l'extension.
 - Intensité urbaine contrastée (supérieure dans les centres, les extensions, autour des transports collectifs).



EQUITEE, un nouvel outil d'évaluation

Le bureau d'études **BURGEAP** a développé un outil de prospective et de planification pour la réduction des émissions de GES. m2A est un partenaire privilégié de la mise en oeuvre de cet outil.

Celui-ci permet d'avoir une expertise et une approche structurante pour le territoire.

Ainsi, le **scénario retenu pourra être testé et quantifié à l'aide de l'outil EQUITEE**, de façon à savoir si les efforts consentis permettront d'atteindre les objectifs d'un territoire Post carbone.

2. Mobilité / déplacements : Réseaux renforcés et réseaux optimisés

- Développement mesuré et phasé du réseau de transports collectifs urbains.
- Optimisation du réseau actuel de transports collectifs urbains.
- Renforcement du covoiturage, de l'auto/vélo-partage et des modes actifs (vélo, marche).

3. Mixité fonctionnelle : Mixité organisée

- Renforcement de la mixité dans les pôles et lieux de centralité.
- Renforcement du rôle des gares (implantation emplois, commerces, services).
- Obligation de mixité (commerces/services) pour les opérations résidentielles d'une taille significative.
- Diversification/reconversion partielle de zones commerciales.
- Maintien voire renforcement de la mixité dans les pôles et lieux de centralité.

Économie

1. Développement des activités : Restructuration

- Pas de création de nouvelles ZA sauf en reconversion de sites déjà artificialisés ou en cas de nécessité et extension sous conditions.
- Requalification des zones d'activités en friche ou déclin.
- Exiger plus de qualité urbaine (paysage, services, architecture, ...).
- Insertion de plus d'activités (compatibles) au sein des tissus mixtes et résidentiels.
- Développer de nouvelles filières locales (énergies, matériaux de construction...).
- Réserver des possibilités de développement seulement aux sites stratégiques (après identification).

2. Développement de l'agriculture : Agriculture raisonnée

- Préservation durable des meilleures terres agricoles.
- Développement d'une agriculture périurbaine avec valorisation locale.
- Développer des jardins familiaux (villes, quartiers).

Anticipation des risques climatiques et naturels

Territoire sous contrôle

- Prise en compte des PPRI existants et zones inondables connues hors PPRI (respect des zonages et renvoi au règlement).
- Inconstructibilité des secteurs des collines sensibles à l'érosion.
- Limitation de l'imperméabilisation du sols dans les secteurs soumis à risque d'inondation (obligation ferme).

“ Les premiers éléments du PADD

L'exercice proposé s'est focalisé sur **une entrée Post carbone** : l'élaboration du projet de SCOT devra en tenir compte mais supposera également de **croiser ces enjeux et ambitions à la réalité du territoire pour étudier plus finement la faisabilité d'un tel scénario**. Ainsi seront affinés dans la suite des travaux du PADD, les **objectifs et orientations, en matière d'habitat, de déplacements, d'économie ...** autant de thématiques clé, sous-jacente à la dimension Post Carbone qui dessineront le cadre de vie quotidien et futur de la Région Mulhousienne.

Le PADD devra aussi intégrer d'autres thématiques non abordées dans les ateliers Post carbone (objectifs démographiques, économie, tourisme, etc).



Etude éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33, avenue de Colmar 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction :
Jennifer KEITH, Catherine HORODYSKI
Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.